



Première Réunion Publique de la Commission de Révision de la Charte

Mardi 7 janvier 2025, à 12 heures.

Salle d'Audience de la New York City Taxi & Limousine Commission

33 Beaver Street, 19th Floor, New York, NY 10004

AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

La Commission de Révision de la Charte de la Ville de New York tiendra sa première réunion publique le mardi 7 janvier 2025 à 12 heures. La réunion se tiendra dans la Salle d'Audience de la New York City Taxi & Limousine Commission, 33 Beaver Street, 19th Floor, New York, NY 10004. La commission est convoquée pour examiner les révisions de la Charte de la Ville de New York en vue de leur présentation aux électeurs lors des élections générales du 4 novembre 2025.

Cette réunion est ouverte au public. Comme il s'agit d'une réunion publique et non d'une audience publique, le public aura la possibilité d'observer les discussions de la commission, mais pas de témoigner à cette occasion.

Toutes les audiences et réunions publiques seront retransmises en direct sur le site web de la Commission, www.nyc.gov/charter.

Que faire si j'ai besoin d'aide pour observer la réunion ?

Ce site est accessible aux personnes utilisant des fauteuils roulants ou d'autres dispositifs de mobilité. Des interprètes en langue des signes américaine et des services de traduction seront disponibles moyennant un préavis. Les demandes de traduction ou d'accessibilité supplémentaire doivent être faites avant 17 heures, le mardi 31 décembre 2024, en envoyant un courriel à la commission à l'adresse charterinfo@citycharter.nyc.gov ou en appelant le 212-788-0014. Toutes les demandes seront satisfaites dans la mesure du possible.

Pour en savoir plus sur la Commission de Révision de la Charte de la Ville de New York, consultez le site www.nyc.gov/charter.